Bulletin d'inscription employeur/financeur

À retourner par mail : info@ediformation.fr ou par courrier : EDI FORMATION, 2791 chemin de Saint Bernard - Bât F | 06220 Vallauris
Association 1901 Enregistrée le 11 août 1988 | Siret 35273357000050 NAF 8559A. Déclaration d'Activité 93060125406 (ne vaut pas agrément de l'Etat)

① Stagiaire
NOM: Fonction:
Adresse personnelle:
Code Postal :
Email (obligatoire pour la signature électronique) - Perso :
Personne en situation de handicap / bénéficiaire RQTH - Avez-vous des besoins spécifiques ? Si oui, n'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme CHIARI : info@ediformation.fr / 04 93 45 53 18
2 Formation
Session: Code: Date(s):
PREREQUIS: Le stagiaire a pris connaissance des prérequis obligatoires et son niveau est conforme aux attentes d'EDI FORMATION pour suivre la formation choisie (si base théorique de minimum 35 heures hors EDI FORMATION, joindre un justificatif du niveau de formation)
□ Format distanciel □ Format présentiel - Lieu : €
Hors frais de déplacement, hébergement et repas du stagiaire. Non assujetti à la TVA.
Motif de l'inscription : ☐ Acquisition de compétences ☐ Montée en compétences/adaptation des pratiques ☐ Prise de poste ☐ Autre :
Comment avez-vous connu EDI Formation ? 🗖 Congrès 🗖 Courrier publicitaire 🗖 Newsletter EDI 🗖 Recherche internet
□ Réseau associatif □ Facebook □ LinkedIn □ YouTube □ Sur recommandation □ Autre :
3 Convention de formation
Contact en charge de l'inscription - NOM: Prénom :
Fonction : Téléphone : Email :
Signataire de la convention - NOM: Prénom : Email :
(obligatoire pour la signature électronique) Fonction :
Établissement : ☐ Association ☐ Entreprise ☐ Établissement public ☐ Mutuelle
Raison sociale :
Direction - NOM: Prénom: Fonction:
Adresse:
Code Postal : Ville :
Téléphone : Email :
Adresse de facturation si différente : 🗆 Établissement 🗆 OPCO 🗆 DPC - Nº de l'action :
☐ Inspection académique/Éducation Nationale ☐ Formiris
Adresse:
Ville : Email :
Dépôt de la facture sur la plateforme Chorus Pro par EDI FORMATION 🗍 Oui (Réservé exclusivement à l'usage des établissements publics)
Siret:

Signature

Fait à: Le:

Les informations reçues sont traitées informatiquement et sont strictement confidentielles. Elles sont réservées à l'usage interne de notre organisme dans le cadre du suivi de formation et du travail statistique. EDI FORMATION ne donne accès aux données personnelles recueillies à aucun tiers. En accord avec la loi RGPD, vous disposez à tout moment d'un droit de rectification, de portabilité, d'opposition et d'oubli de vos données personnelles sur simple demande écrite.

Bulletin d'inscription individuel

À retourner par mail : info@ediformation.fr ou par courrier : EDI FORMATION, 2791 chemin de Saint Bernard - Bât F | 06220 Vallauris Association 1901 Enregistrée le 11 août 1988 | Siret 35273357000050 NAF 8559A | Déclaration d'Activité 93060125406 (ne vaut pas agrément de l'Etat) Pièces à joindre:

Justificatifs obligatoires valides au moment de la formation (a) (3) ☐ Chèque de caution ou preuve de virement en cas de financement individuel Chèque de caution, montant "Pôle emploi" pour une demande AIF en cours (b) Stagiaire NOM: Fonction: Adresse personnelle: Email (obligatoire pour la signature électronique) - Perso: 🗖 Personne en situation de handicap / bénéficiaire RQTH - Avez-vous des besoins spécifiques ? Si oui, n'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme CHIARI : info@ediformation.fr / 04 93 45 53 18 2 Formation Session: ______ Code: ____ Date(s): _____ 🗖 PREREQUIS : Le stagiaire a pris connaissance des prérequis obligatoires et son niveau est conforme aux attentes d'EDI FORMATION pour suivre la formation choisie (si base théorique de minimum 35 heures hors EDI FORMATION, joindre un justificatif du niveau de formation) ☐ Format distanciel 🗖 Format présentiel - Lieu : Non assuietti à la TVA. Hors frais de déplacement, hébergement et repas du stagiaire. Motif de l'inscription : ☐ Acquisition de compétences ☐ Montée en compétences/adaptation des pratiques ☐ Prise de poste ☐ Autre : Comment avez-vous connu EDI Formation ? Congrès Courrier publicitaire Newsletter EDI Recherche internet 3 Contrat de formation Inscription sur fond propre: □ AVS/AESH^(a) □ Enseignant □ Étudiant^(a) (-26 ans) □ Autre: □ Demandeur d'emploi^(a) - Projet professionnel visé : □ Profession libérale - Siret : ou □ n° ADELI : ou □ n° RPPS : Prise en charge: ☐ FIFPL ☐ AGEFICE ☐ Pôle Emploi^{(a)(b)} (AIF) ☐ DPC - n°action:..... **Avant la formation** 🗖 Virement bancaire Crédit Mutuel : IBAN FR76 1027 8091 1100 0200 0600 144 | BIC CMCIFR2A (obligatoire pour DOM TOM et Étranger) Nom du stagiaire et code formation obligatoires sur l'ordre de virement 🗖 Chèque à l'ordre d'EDI Formation (facturation établie au nom du détenteur du chèque) Nom du stagiaire et code formation obligatoires au dos du chèque

4 Signature

Sur ordre du stagiaire, ce chèque peut servir de règlement et être encaissé à l'issue de la formation.

Fait à: Le:

Les informations reçues sont traitées informatiquement et sont strictement confidentielles. Elles sont réservées à l'usage interne de notre organisme dans le cadre du suivi de formation et du travail statistique. EDI FORMATION ne donne accès aux données personnelles recueillies à aucun tiers. En accord avec la loi RGPD, vous disposez à tout moment d'un droit de rectification, de portabilité, d'opposition et d'oubli de vos données personnelles sur simple demande écrite.

©Copyright EdiFormation

Signature valant acceptation des CGV.

Conditions générales de vente & Modalités pratiques

1. DESIGNATION

1. DESIGNATION

EDI Formation, organisme de formation dont le siège est sis 2791 Chemin de St Bernard, Porte 19, Bât. F, 06220 VALLAURIS. Déclaration d'activité enregistrée auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le numéro 93 06 01254 06 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). EDI Formation développe, propose et dispense de ferretions en réportiel distancie inter et intra détallisement. Elles enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). EDI Formation développe, propose et dispense des formations en présentiel, distanciel, inter et intra établissements. Elles entrent dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L 6313-1 du Code du travail. Elles sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

- Contrat de formation professionnelle/Convention de formation professionnelle : toute prestation faisant l'objet d'une contractualisation

- Client : association/établissement public/entreprise, profession libérale et particulier : aidant/parent, étudiant... toute personne concernée par le domaine abordé

- Bénéficiaire : professionnel du secteur médico-social et du sanitaire dont la formation est prise en charge par son employeur

- Formation Inter : présentiel et distanciel : formation organisée et dispensée par EDI Formation

- Formation Fromation Formation Formation Intra: présentiel et distanciel : formation dispensée par EDI Formation sur demande du commanditaire

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'offre d'EDI Formation destinée

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'offre d'EDI Formation destinee à tout Client.
Le fait de signer un Contrat/Convention de formation, professionnelle implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire, et notamment toute condition générales de vente prévaloir sur les présentes conditions générales de vente, excepté les conditions générales de vente spécifiques à la formation professionnelle. Le fait qu'EDI Formation ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes conditions de vente pour lui-même, l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part d'EDI Formation lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre EDI Formation à ses besoins. s'assurer de l'adéquation de l'offre EDI Formation à ses besoins.

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client, valant acceptation des présentes conditions générales de vente. Les tarifs des formations hors prises en charges par un employeur, sont applicables sur présentation d'un justificatif du statut du Client valide, de l'année en cours à la date de la formation.

Pour chaque inscription, sont adressés :

Pour chaque inscription, sont adressés:

un Contrat/Convention, de formation professionnelle à retourner à réception et au plus tard dans les 20 (vingt) jours calendaires (présentiel) et 7 (sept) jours (distanciel), avec la mention « bon pour accord », paraphé, tamponné et signé, sous peine d'annulation de l'inscription par EDI Formation sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat/Convention, de formation professionnelle est réputé valide et entre en vigueur à réception par EDI Formation;

une convocation (à présenter sur le lieu de formation) comportant l'adresse exacte du lieu de formation ainsi que les horaires, accès et restauration/hébergement à proximité:

proximité ; - le règlement intérieur d'EDI Formation, à signer par le bénéficiaire.

2.2 FORMATION INTRA

2.2 FORMATION INTRA
Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé, tamponné et signé. Les dates sont proposées par EDI Formation selon les disponibilités des formateurs.
A réception du devis signé par le Client, EDI Formation adresse une Convention de formation professionnelle à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée, tamponnée et signée par le Client.

3. PROPRIETE INTELLECTUELLE - COPYRIGHT

3. PROPRIETE INTELLECTUELLE - COPYRIGHT
EDI Formation est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients : contenus, supports, outils et matériels pédagogiques, quelle qu'en soit leur forme (papier, électronique, numérique,...). A ce titre, sans accord exprès et formel d'EDI Formation, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation, diffusion. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdits, et ce, quel que soit le procédé et le support utilisé. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les actions de formation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. EDI Formation demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. EDI Formation se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

4. CONFIDENTIALITE
Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat/Convention, de formation professionnelle ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à sa conclusion, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition de formation transmise par EDI Formation au Client. EDI Formation s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client.

4.1. Communication

4.1. Communication
Le Client accepte d'être cité par EDI Formation comme client de ses offres de services,
aux frais d'EDI Formation. Sous réserve du respect des dispositions aux articles 5 et 6,
EDI Formation peut mentionner le nom du Client, objet du Contrat/Convention, dans
ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle,
entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes
de gestion prévisionnelle, rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions
légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

4.2. Protection des données Le Client est informé que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'Offre EDI Formation et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat/Convention, de formation professionnelle et le suivi

operee conformement au Contrat/Convention, de formation professionnelle et le suivi des acquis de formation.

Conformément à la loi RGPD du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à EDI Formation. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données auxquelles il aura eu accès dans le carde de la formation. dans le cadre de la formation

5. REGLES APPLICABLES
Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que lui-même ou son personnel bénéficiaire respecte les lois ou règles applicables, en ce compris les règles du droit de la concurrence, et ce, durant toute la durée de la formation. Il s'oblige à signer à la demi-journée la feuille d'émargement mise à sa disposition ou de s'identifier clairement par son Nom, prénom et fonction lors d'une connexion en distanciel afin qu'EDI Formation puisse établir des relevés de connexion et attestations de présence conformes. Le client - ou selon le cas le bénéficiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'EDI Formation.

6. REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la participation aux formations d'EDI Formation, le Client accepte de fait le règlement intérieur de l'organisme de formation (consultable sur le site de EDI Formation et adressé au Client) et s'engage à en respecter les dispositions. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le règlement intérieur définit les règles générales et permanentes et précise la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction en cas de sanction.

7. CONDITIONS FINANCIERES

7. CONDITIONS FINANCIERES
Les coûts d'inscription sont nets de taxe (Exonération de TVA - Article 261-4-4 a du CGI) et correspondent aux seules prestations décrites dans l'offre d'EDI Formation.
Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture, par virement bancaire ou chèque. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.
En cas de retard de paiement, EDI Formation pourra suspendre tous les Contrats/Conventions, de formation professionnelle en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Une indemnité forfaitaire pour frais de règlement de 40 (quarante) euros sera appliquée ainsi que des intérêts de retard d'un taux égal à trois fois et demi le taux de l'intérêt légal (conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992).

8. ANNULATION et DEDOMMAGEMENT
8.1. Annulation à l'initiative d'EDI Formation
Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, EDI Formation se réserve la possibilité d'annuler la session 20 jours, au plus tard, avant le 1er jour de formation et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session au contenu, durée et cout identique à une date ultérieure sans frais. Toute somme versée pour les frais d'inscription est retournée intégralement si le Client ne reporte pas son inscription sur une autre session de l'année en cours.

8.2. Annulation à l'initiative du Client
Toute annulation par le Client doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou mail).

-Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de formation : annulation sans frais.

-Du 29ème au 11ème jour : versement à titre de dédommagement de 60 % du coût total de la formation.

-Du 10ème au 1er jour : versement à titre de dédommagement de 100 % du coût total de la formation.

Toute formation débutée est due en totalité : partie réalisée au titre de la formation continue - partie non réalisée au titre de dédommagement.

8.2.1. Remplacement d'un stagiaire professionnel pris en charge par l'employeur EDI Formation offre la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire du même établissement ou association gestionnaire, ayant le même profil ou les mêmes besoins en formation, sous réserve du respect des prérequis jusqu'à 3 (trois) jours calendaires avant le premier jour de formation (Inter/Intra).

8.2.2. Formation intra établissement en présentiel et distanciel

• Frais de dédommagement

Une facturation distincte au titre de l'application de l'article 8.3 est établie. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre du plan de développement des compétences de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

• Frais de déplacement du formateur

Après la signature de la convention de formation professionnelle ; pour toute annulation de la formation, le Client sera tenu de rembourser les frais engagés, montant réel du coût de déplacement du formateur, si ceux-ci ne peuvent pas être remboursés par la compagnie de transport (justificatifs fournis par EDI Formation) pour toutes les formations en France Métropolitaine/Corse, DOM TOM, UE et hors UE.

8.2.3. Formation inter établissement en présentiel et distanciel

• Formation d'un professionnel pris en charge par l'employeur Une facturation distincte au titre de l'application de l'article 8.3 est établie. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre du plan de développement des compétences de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences

• Formation d'un individue! Passé le délai de rétractation de 14 jours, à compter de la signature du contrat, le Client est soumis aux conditions d'annulation prévues à l'article 8.3. Une facturation au titre de l'application des clauses financières est établie.

8.3. Force majeure
Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard
dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions
découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.
De plus, la responsabilité d'EDI Formation ne pourra pas être engagée en cas de
piratages informatiques; d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées,
équipements personnels ou autres; et en cas d'interruption, de suspension, de
réduction ou de dérangements de l'électricité et de toutes interruptions de réseaux de
communications. Il est précisé que, dans une telle situation, le Client ne peut réclamer
le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre d'EDI
Formation.

9. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et EDI Formation à l'occasion de l'exécution du Contrat/Convention de formation professionnelle, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal compétent.